

Conférence pédagogique de la Veveyse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Programme.

A 9 h. $\frac{1}{4}$, office de *Requiem* pour les sociétaires défunts.

A 10 h., sur la place de l'église, souhaits de bienvenue présentés à la Société par les enfants des écoles de Châtel; discours et productions. 10 $\frac{1}{4}$ h., séance au château. Prière. Discours d'ouverture prononcé par M. le préfet Oberson, président d'honneur. Chant patriotique exécuté par la chorale de Châtel et la Société de chant des instituteurs de la Veveyse. Election du Comité central. Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude. Examen des comptes. Choix du lieu de la prochaine assemblée. Propositions éventuelles.

1 h., banquet.

Avis.

1^o Les sociétaires recevront, avec le présent numéro du *Bulletin*, une carte de légitimation donnant droit à la faveur de la demi-taxe de simple course jusqu'à la station Palézieux gare sur les chemins de fer du Jura-Simplon et Bulle-Romont pour les 14, 15 et 16 juillet.

On pourra se procurer la carte de banquet avant dîner pour le prix de 2 fr. 50, vin compris.

3^o A Palézieux, des voitures seront à la disposition des participants à la réunion, au prix de 50 cent. la place.



CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE DE LA VEVEYSE

Des bords du Tatrel, 15 juin 1897.

Hé! Monsieur le Rédacteur; faites vite apprêter le veau gras: voici l'enfant prodigue qui revient. Votre ancien correspondant de la Veveyse « était perdu et il est retrouvé; il était mort »... pour le *Bulletin* « et il est ressuscité. »

Oui, Monsieur le Rédacteur, plus courageux que le *Solitaire du Gros-Creux*, qui persiste à rester coi dans son pays de Cocagne, je vous reviens, espérant ne pas être repoussé, car, si une fois ou l'autre, j'ai échauffé la bile de quelques-uns de vos lecteurs, je ne crois pas avoir jamais péché contre vous.

Je reviens donc, mais je n'ose dire que je sois entièrement converti. Est-ce pour la raison que je n'ai pas encore gardé les pourceaux? Pourtant, j'ai mangé quelquefois de la vache enragée. C'est ce qui m'enhardit à réclamer, en compensation, le festin du veau gras ou le veau gras du festin — *ad libitum* — vous dispensant toutefois — et pour cause — de me mettre un anneau au doigt et des chaussures aux pieds.

Vous pensez, sans doute, Monsieur le Rédacteur, et non à tort,

que je suis peu tenace dans mes résolutions, que je manque de caractère. Que voulez-vous que j'y fasse ? A chaque instant, on entend répéter que, de nos jours, les hommes de caractère se font rares. Si le mal est devenu si général, il n'est pas étonnant que je n'aie pu échapper à la contagion.

Mais je m'aperçois que, en continuant sur ce ton, je pourrais fort bien me faire rappeler, par un « Loup » quelconque, que le *Bulletin pédagogique* n'est pas une revue humoristique. Je vais donc m'efforcer d'être sérieux comme un officier d'état civil en fonctions.

Au reste, en face du « Livre unique », les instituteurs fribourgeois ne se sentent guère disposés à rire.

Donc, pour finir ce trop long préambule, je vous dirai que ma résurrection est le fait de notre nouvel inspecteur, M. Currat, qui m'a témoigné le désir de voir insérer au *Bulletin* un petit compte rendu de notre dernière conférence.

Elle a eu lieu le 22 mai, dans la salle de l'école supérieure des garçons, à Châtel-Saint-Denis, sous la présidence de M. l'inspecteur Currat.

A 9 heures, la séance, honorée de la présence de MM Oberson, préfet, Chillier, directeur de l'école secondaire, et Nicolet, vicaire, était ouverte par la prière d'usage

Tout le corps enseignant du district avait répondu à l'appel de M. l'inspecteur, sauf deux instituteurs dont l'absence est justifiée.

Après la lecture du protocole, M. le Président insiste sur quelques points qui ont déjà fait l'objet des recommandations de M. le Préfet dans la réunion précédente, savoir :

a) Les cours préparatoires à l'examen fédéral des recrutables dont les plus faibles sont spécialement recommandés à la sollicitude des instituteurs, afin de diminuer le plus possible le nombre des notes inférieures ;

b) La gymnastique, dans laquelle il y a de grandes améliorations à apporter, ce qui ne pourra avoir lieu qu'en faisant donner aux maîtres un cours spécial ;

c) L'emploi de la Bible qui ne doit pas servir de livre de lecture pour le cours moyen ;

d) La persévérance dans les conférences régionales si utiles pour le perfectionnement des maîtres dans la pédagogie pratique ;

e) Les leçons sur la politesse et la tempérance, qui sont d'une grande importance et nécessité, même dans les cours de perfectionnement. A cet effet, il nous est remis à chacun un exemplaire du livre de Mgr Thierrin sur les abus de l'alcool.

Puis, après avoir donné la statistique du nombre total des élèves dans les divers cours des écoles du district durant l'année scolaire 1896-1897, M. l'inspecteur nous fait un compte rendu général de l'examen du printemps pour les diverses branches du programme. Celles dans lesquelles les résultats ont été satisfaisants sont surtout l'Histoire Sainte, la lecture et la composition ; par contre, les autres parties du programme laissent plus ou moins à désirer et l'orthographe est particulièrement mauvaise, même dans les meilleures compositions.

M. l'inspecteur a trouvé que presque partout le cours moyen est en souffrance. Il y a là un relâchement, un arrêt dans les progrès comparativement aux autres cours. C'est un point noir à élucider.

M. l'inspecteur n'est pas satisfait non plus de la tenue des cahiers,

ce miroir du zèle de l'instituteur. Beaucoup de ceux-ci ne sont pas contrôlés par le maître et fourmillent de fautes. La correction des cahiers est un travail bien pénible, sans doute ; mais il sera tenu grand compte des maîtres qui la feront soigneusement

Pour obliger les élèves à revoir les fautes qu'ils ont faites, M. l'Inspecteur croit que nous devons revenir du cahier unique, tant prôné jadis, et rétablir la tenue de notre bon vieux cahier, *le bon cahier*, tant calomnié, et dans lequel les élèves devront, comme autrefois, relever avec soin les principaux exercices de langue et d'arithmétique corrigés par l'instituteur.

S'il m'était permis d'émettre ici une réflexion que je fais au courant de la plume, je vous demanderais, M. le Rédacteur, quelle est votre opinion sur les innovations qu'on introduit de temps à autre dans nos écoles, sous prétexte de progrès, et qui sont menacées d'aller les unes après les autres rejoindre le stage des instituteurs. Mais je me tais, car il n'est pas toujours bon de penser tout haut, et je reviens à mes moutons.

Lors de notre conférence d'automne dernier, M. le Préfet, remplissant par intérim les fonctions d'inspecteur, avait mis à l'étude la question suivante : *Quels sont les moyens à prendre pour obtenir de meilleurs résultats dans le domaine de l'orthographe ? Comment le livre unique peut-il y aider ?*

Quelques membres du corps enseignant n'ayant pas traité ce sujet, M. l'Inspecteur veut bien, pour cette fois, ne pas appliquer l'amende, mais à condition qu'il n'y ait pas récidive.

M. Equey, chargé de présenter le rapport sur cette question, nous lit un mémoire très soigné et capable de faire goûter quelques instants de délices aux amateurs de style sublime.

Dans la discussion des conclusions de ce travail, on relève surtout le fait qu'il ne renferme pas de données pratiques. Sans contester le bien fondé de cette remarque, M. le Président déclare que la lacune signalée est imputable, non au rapporteur, qui a très bien résumé les idées exprimées dans les travaux individuels, mais bien à ceux qui ont traité la question en passant sur la seconde partie « comme chat sur braise ».

A l'observation de M. le directeur Chillier sur l'insuffisance de deux dictées par semaine pour obtenir une bonne orthographe, il est répondu que le temps manque pour en faire davantage.

M. l'Inspecteur clôt cette discussion en insistant sur l'importance de la bonne préparation des dictées, de l'étude des familles de mots et de l'analyse grammaticale orale qui se fait dans nos écoles avec trop d'hésitation. Il annonce que quelques conférences seront consacrées à l'application du livre unique aux diverses branches qu'il comporte.

Ici se place un incident comique. L'ordre du jour prescrivait ensuite une leçon pratique de lecture ; mais au moment d'introduire les élèves appelés à cet effet, on constata qu'ils étaient rentrés à domicile, probablement à l'heure habituelle de la sortie de la classe : il était déjà près de midi. Si quelqu'un ne trouva pas cette escapade de son goût, ce ne fut à coup sûr pas l'instituteur qui, sans s'y attendre le moins du monde, venait d'être désigné par le sort pour donner la leçon.

M. le Président passa donc sans autre à la dictée d'un programme uniforme pour toutes les écoles à trois degrés, à parcourir durant

l'année courante, et par lequel l'enseignement du dessin est rendu obligatoire pour tous les cours de nos écoles. L'heure à y consacrer chaque semaine sera prise sur le temps destiné à la leçon d'écriture.

Vient ensuite la question de la réorganisation d'une Société de chant parmi les instituteurs du district, Société dissoute depuis nombre d'années et dont la reconstitution s'impose à la veille de recevoir dans notre chef-lieu l'assemblée générale des instituteurs du canton.

MM. le Préfet et l'Inspecteur trouvent que ne rien faire pour le chant dans la circonstance, c'est se délivrer un certificat de pauvreté, et que, le nombre ne faisant pas ici la valeur, il est urgent de prendre une décision favorable.

Mais vu l'heure avancée, la question sera tranchée définitivement dans une prochaine réunion des intéressés, qui aura lieu sans tarder.

M. le Président nous donne ensuite diverses recommandations et instructions relatives à la tenue des divers registres scolaires y compris le journal de classe, aux listes d'absences, livrets scolaires, collecte pour l'orphelinat Marini, etc., etc. Je vous en fais grâce pour ne pas abuser plus longuement de votre bienveillante hospitalité et de la patience de vos lecteurs. Quelques écoles jouissant de la faveur de la fréquentation simple durant le semestre d'été, pour les élèves du cours supérieur, M. l'Inspecteur, d'accord avec M. le Préfet, croit devoir généraliser cette mesure, dans le but de mettre fin aux difficultés signalées par plusieurs instituteurs.

M. le Président termine en recommandant au corps enseignant de travailler avec zèle et dévouement à élever le niveau de l'instruction populaire, sans mesurer ses peines au traitement; de son côté, M. Currat nous assure qu'il s'efforcera de marcher, quoique de loin, sur les traces de son prédécesseur M. Villard, en souvenir de qui il nous invite à assister tous à la sainte messe qui sera célébrée pour le regretté défunt le jour de l'assemblée générale.

Puis, ayant remercié MM. Oberson, préfet, et les abbés Chillier et Nicolet d'être venus nous encourager de leur sympathique présence, il déclare la séance levée.

C'était une heure et plus. Aussi chacun s'empresse-t-il de sortir de la salle pour aller à la recherche d'un dîner qui ne l'attend peut-être pas.

Sur ce, Monsieur le Rédacteur, je vous offre mes respectueux hommages.

VOUSSAVÉKI.

DÉPÔT CENTRAL DU MATÉRIEL SCOLAIRE

Messieurs les membres du corps enseignant sont informés qu'ils pourront se procurer, dès ce jour, au bureau du dépôt :

a) Le Catalogue de la bibliothèque du Musée pédagogique, au prix de 60 cent. ;

b) Des cartes postales officielles, au prix de 20 cent. le demi-cent.

Fribourg, 15 juin 1897.

L'administrateur :
A. COLLAUD.
